

RAPPORT OFFICIEL DE LA FETE NATIONALE A OTTAWA

M. le Rédacteur

Veillez m'accorder un peu d'espace dans les colonnes du Canada pour la publication du rapport que je dois faire en ma qualité de Commissaire-Ordonnateur de la société St-Jean-Baptiste d'Ottawa.

Par suite de la rapidité avec laquelle les notes des rapporteurs de journaux ont été recueillies, il a dû se glisser, et de fait il s'est glissé certaines inexactitudes que la bonne volonté excuse, mais que l'éclat et l'importance de la grande affirmation nationale des 24 et 25 juin 1885 ne me permettent pas de laisser passer inaperçues, et qui se trouvent rectifiées dans mon rapport sans apparence de discussion. L'idée d'une Convention Nationale des Canadiens Français du Canada et des Etats Unis, réunis dans la capitale du Canada pour le grand jour, a été arrêtée le 6 avril dernier, à une assemblée du Comité de Régie de la société St-Jean-Baptiste d'Ottawa, tenue à l'Institut Canadien.

On m'a chargé d'organiser une procession dans laquelle devaient figurer des Chars Allégoriques et une Cavalcade Historique. Pour remplir cette mission, j'ai convié en assemblée spéciale les différents corps de métiers, en vue de les organiser en associations; chaque association ayant à fournir un char représentant son industrie respectivement.

Les plans des différents chars ont été préparés par moi-même, partie par M. Jos. Aubé sous ma direction, à l'exception de deux. Celui des Bouchers est l'œuvre de M. Mathieu, et celui de l'Industrie des Chaudières est dû à M. N. Gagnon.

CAVALCADE

Pour arriver, d'aussi près que possible, à la vérité historique, il n'est pas besoin de dire qu'il a fallu s'imposer beaucoup de travail et consulter les meilleures autorités. Les plans de ces costumes ont été préparés par M. A. Hébert et moi-même, et les costumes ont été faits par M. Beaulac, de Montréal de qui nous les avons loués pour au prix de \$300. Je regrette que le costume du colonel de Salaberry n'ait pas été fait suivant l'ordre donné, savoir de couleur grise galonné de noir. Les dépenses des Cavaliers ont été en moyenne de \$10 chacun, soit \$210, ce qui joint aux \$500, donne une dépense totale de \$710, sous ce chef. Les officiers de la Cavalcade étaient M. Barrette, Président; M. Jos. Gagnon, Sec.-Trésorier; et M. Caron, Instructeur.

Tous ceux qui les ont vus dans la procession ont pu admirer leur bonne tenue, mais j'ajouterai qu'il a fallu de la part de M. Caron, instructeur, un zèle digne de tout éloge, et de la part de tous les membres de la cavalcade sacrifices de temps et d'argent et bonne volonté pour arriver au succès. Nous avons eu tout cela de bon cœur et parmi les sentiments de reconnaissance dignement mérités par tous ceux qui ont contribué à l'œuvre patriotique du 24 juin, les messieurs de la cavalcade peuvent réclamer une large part.

Le programme a déjà fait connaître les noms des personnages historiques et de leurs représentants.

CHARS ALLÉGORIQUES

Voici la description des chars allégoriques, donnant un aperçu du coût des différents chars avec les officiers des associations de corps de métiers:

Le char de la chasse, fourni par le club St Hubert, organisé par un comité du club. J. Deslauriers, président; Philéas Boulay, secré-

taire; U. Valquette, maréchal. Ce char a coûté \$20.

Char de la Foi, Espérance et Charité—Ce char a été fourni par l'Union St Joseph d'Ottawa. La construction de ce char a été confiée à M. J. R. Vincent pour la somme de \$40. Les personnages de ce char étaient Mlle Richard, représentant la Foi; Mlle Leblanc, l'Espérance; Mlle Desjardins, la Charité, et l'enfant de M. Cornéliier remplissant le rôle d'orphelin. Les costumes ont coûté l'un dans l'autre \$10, soit \$30 pour costumes, char et costumes \$70. M. J. R. Vincent agissait comme maréchal de l'Union St Joseph.

Char des carrossiers, organisé par les ouvriers carrossiers. Président, Ls. Duhamel; secrétaire-trésorier, Ed Doucet; maréchal, M. Gervais; constructeur du char, M. T. Hébert; coût, \$85; dépenses en sus du contrat \$10, soit un total de \$95.

Char des ferblantiers—Président de l'association des ferblantiers, M. A. Foisy; secrétaire, A. Groulx; trésorier, E. G. Laverdure; maréchal, Nap. Boyer; constructeur du char, M. Joubarne; coût, \$24. La cafetière a été construite à la boutique du président par MM. A. Foisy, A. Groulx, P. Gauvreau, N. Boyer, Philibert et Ouellette. Cette cafetière a été évaluée à \$25. Les poteaux en ferblanc ont été fournis par M. Foisy. Coût total du char estimé à \$55.

Char de l'Industrie des Chaudières—Fourni par la section St-Jean-Baptiste des Chaudières avec les concours des marchands de bois de cette localité. M. N. Gagnon a eu l'idée de ce char et en a surveillé la construction. M. McKay, des Chaudières, a prêté les six chevaux qui traitaient le char dans la procession. Ce char a attiré une attention spéciale. Coût évalué à \$350.

Char des Beaux Arts—Fourni par la société St Pierre, construit par M. Joubarne pour la somme de \$35. La peinture était représentée par Mlle Rocque; la Musique, Mlle Foisy; l'Architecture, Mlle Charbonneau; la Sculpture, Mlle Foisy. Coût des costumes, environ \$10 chaque, soit \$40. Dépenses accessoires \$10. Total \$85. Le char était escorté par les membres de la société St Pierre, ayant avec eux le maréchal de la société, M. P. Rejmbal.

Char des Typographes—Présenté par l'association des typographes. Président, A. Lavigne; secrétaire, M. Béla; trésorier, L. A. Trépan; maréchal, P. Juneau. Constructeurs du char, MM. I. Côté, F. Béland et A. Hallaire, pour la somme de \$50. Dépenses occasionnées aux Typographes pour leur part dans la démonstration \$91.

Char des bouchers—Organisé par l'association des bouchers canadiens-français. Président, J. Martel; secrétaire, J. Boyle; trésorier, M. Leclaire; maréchal, F. Ouellette. MM. Mathieu et frère ont entrepris, moyennant la somme de \$95, la construction de ce char pour laquelle une mention spéciale leur est méritée, car, malgré un déficit, ils ont terminé leur œuvre à la satisfaction du comité. Les bouchers, au nombre de trente, ont escorté leur char en cavalcade et costumés. Les dépenses probables que leur ont coûtés le char, les costumes, etc., se montent à \$340.

Char des boulangers. Coût environ \$50. Original dans sa construction, avec le personnel choisi qui le montait, il a attiré une attention spéciale du public. Il me fait plaisir de rendre justice à la générosité des boulangers qui, en sus du char, ont fait présent d'un magnifique pain-bûche, évalué à \$40, ce qui porte à \$90 leur part de contribution à la fête.

Char des menuisiers, meubliers et charpentiers. Présenté par l'association des membres de ces corps de métiers. Président, Z. Champagne; secrétaire, F. Breton; maréchal, A. Villeneuve. M. Corbeil a construit le char. Dépenses de l'association \$75.

Char des peintres, présenté par l'association des peintres. Président, Jos. Archambault; Secrétaire, N. Boily; Trésorier, M. Desloges; Directeur, M. Hurtubise; Maréchal, T. Pruneau; constructeur du char, M. More. Coût \$28. Décorations faites par les peintres à l'atelier de M. J. B. Arial et Archambault. Ces messieurs ont non seulement payé de leur personne, mais ont fourni les matériaux nécessaires. Les décorations ont été faites sous la direction de M. Jos. Aubé et Alfred Côté. Le coût probable des décorations est de \$60. Chevaux fournis par M. Arial, \$10, dépenses extra \$5. Total \$113.50.

Char des Cordonniers, présenté par leur organisation. Président, I. Dazé; secrétaire, T. Pion; trésorier, A. Joliveau; maréchal, Elz. Joleau. M. Girard s'est chargé de la construction du char pour la somme de \$14. Décorations par M. T. Pruneau, \$10; Drapeau, coton et couverture, etc., \$30. Total \$54.

Le char était escorté par les cordonniers portant leur insigne. Machines sur le char fournies par M. I. Dazé.

Char du commerce de bois, dû à l'initiative de MM. W. O. McKay et A. Chevrier, fourni par les marchands et hôteliers attachés à cette industrie. Constructeur du char, M. Girard; coût, \$50; dépenses additionnelles y relatives, \$40. Total \$90. Ce char représentait une descente de billots dans un rapide. Les représentants de nos coureurs des bois qui se trouvaient sur le char ont égayé le public par leurs chansons nationales.

Char officiel de la Société St-Jean-Baptiste. Présenté par la Société, construit par M. Charles Sabourin pour la somme de \$135. Le char, évalué à \$25, a été fourni par M. Pariseau. Les coquilles, au nombre de six, ont été sculptées par M. Gravelle; valeur \$30. Les poteaux d'ornementation, au nombre de 12, ont été fournis par MM. Breton, Pariseau et Ph'ion; évalués à \$12. Valeur de la toiture, frange et glands, \$12.50.

Personnages:—St-Jean-Baptiste, R. Valade, fils de M. le Dr Valade; Jacques-Cartier, M. Chabot, fils de M. P. H. Chabot; Champlain, R. Matte, petit-fils de M. S. Drapeau; maréchal, M. Germain, fils de M. l'échevin Germain, monté sur le pony de M. J. R. Booth.

De petits écuyers en charmants costumes conduisaient par la bride les chevaux trainant le char officiel. Ces écuyers étaient MM. Arial, fils de M. J. B. Arial; Landriau, fils de M. Jos. Landriau; Bérubé, fils de M. Oct. Bérubé; Potvin, fils de M. H. Potvin; Villeneuve, fils de M. Thos. Villeneuve; et Valiquette, fils de Mde veuve Valiquette. Tous les costumes de ces enfants ont été fournis par les parents et ont coûté au total \$85.

On voit par ce qui précède que le coût total de la Cavalcade et des chars allégoriques est de \$2,438.

Voici les messieurs Commissaires-Ordonnateurs, dont le concours m'a été précieux et à qui j'offre mes meilleurs remerciements: MM. F. Myrand, Commissaire-Ordonnateur-adjoint; J. Dufresne, Com.-Ord., section Notre-Dame; Aug. Gagnon, section Ste Anne; et M. Myrault, section St-Jean-Baptiste. Les maréchaux étaient MM. N. Pagé, D. Poirier, Chs. Saourin et Ernest Smith. Aux quatre maréchaux j'offre également mes sincères remerciements. J'ai reçu d'eux et de messieurs les commissaires-ordonnateurs un concours très utile dans la tâche difficile dont on m'avait chargé. Cinq arcs de triomphe ornés de verdure, de fleurs et de drapeaux se trouvaient sur la voie choisie pour le passage de la procession. Celui du club Frontenac, érigé aux frais du club, sous la direction de G. Duquette, sur la rue Sussex. Celui de la rue Dalhousie, fait par MM. Charbonneau et Bérubé. Celui de la rue St-Patrick, à la salle Ste Anne, composé d'un arc et de deux arceaux, érigé aux frais des citoyens de la paroisse Ste Anne d'Ottawa. portait une belle inscription en fleurs blanches et roses: "La Patrie que l'on aime ne meurt pas." La voix douce des élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes redisait du haut de l'arc, sur une mélodie harmonisée d'un effet charmant, les paroles suivantes:

"Canada, ô ma Patrie (bis)  
"A toi pour toujours  
"Mon temps, mes amours  
"Mon bras, mon sang, ma vie."

Ce petit chœur, délicieux de sentiment et d'apropos a été l'objet d'applaudissements renouvelés, car il a été répété à de courts intervalles de temps, pendant tout le défilé de la procession. Les bons Frères ont l'air d'arriver toujours à temps convenable, aussi je ne suis que l'écho du sentiment général en leur disant, à propos de cette partie improvisée au programme, un "Merci de tout cœur."

M. Lecourt, président de la section Ste Anne, et M. l'échevin Germain ont été les promoteurs de cet arc.

L'arc de la paroisse St Joseph bâti aux frais du collège St Joseph et de M. G. F. Baillargé, député-ministre des travaux publics, était digne par ses décorations magnifiques de la grande fête du 24.

Celui de la Paroisse St-Jean-Baptiste a été préparé par M. Beauvais, à qui revient une grande part des éloges qu'il méritait.

Je n'entreprendrai pas, Monsieur le Rédacteur, de mentionner le nom de tous ceux à qui je désire offrir mes sincères remerciements pour l'aide qui m'a été donnée dans l'organisation de la fête. Il y a eu une bonne volonté et zèle. Quiconque s'est occupé de ces grandes démonstrations sait ce qu'il faut sacrifier de temps, de ressources pécuniaires et d'idées personnelles pour arriver au succès.

Suivant le désir exprimé par un grand nombre de Canadiens-fran-

çais, espérons que les souvenirs de cette fête survivront longtemps et qu'on les réunira en un pamphlet où justice plus complète pourra être rendue à tous ceux qui ont contribué à la grande œuvre; où la solennité religieuse, l'éloquence, la musique, les amusements, les travaux de la convention, les notes historiques, et tout ce qui est digne de mémoire dans cette grande fête nationale de 1885 à Ottawa, seront retracés par une plume plus habile que la mienne. Je n'ai pu ici tout décrire, faute d'espace.

Avant de terminer, qu'il me soit permis toutefois de mentionner deux points aillants. Le premier, c'est avec plaisir que je le mets en évidence, est le patriotisme déployé par la classe ouvrière. D'ailleurs, les membres de cette classe ne sont jamais les derniers, tant s'en faut, et dans cette circonstance ils ont tout simplement été admirables dans leur concours.

Le deuxième, je le dis avec beaucoup de regret non pour moi mais pour la cause, ce sont les abstentions. Celles de proche auront leur rétribution forcément un jour ou l'autre. Le passé se redit. La bonne cause néanmoins tiendra debout. Mais il y a le fait que nos compatriotes de la Province de Québec nous ont pas donné tout l'encouragement que nous croyions avoir droit d'attendre d'eux. Montréal avait accepté l'invitation de Saint-Jean, c'est vrai; pourtant, les députations auraient pu être plus nombreuses. Quant à Québec, je ne sache pas que les Canadiens-Français Québécois aient été fêter la Saint-Jean-Baptiste ailleurs que dans les murs de la vieille capitale historique, et nous comptons voir monter de Québec un contingent très nombreux pour saluer des compatriotes d'Ontario, dans la capitale de la Puissance. Que ces amis qui nous ont fait défaut veuillent bien penser un instant à ce que nous avons fait en 1880. Nous sommes descendus plus de 500, accompagnés d'une fanfare, et nous avons, à la demande de leur président, souscrit de bon cœur selon nos moyens. Qu'en regard de cela, ils considèrent comment ils ont répondu à notre invitation cordiale, et je ne doute pas qu'ils nous reconnaîtront le droit de n'être pas tout-à-fait satisfaits.

En vous remerciant de l'espace que vous m'avez donné dans votre estimable journal, je me souscris Monsieur le Rédacteur, Votre obéissant serviteur, J. C. TACHÉ

Ottawa, 2 juillet 1885.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

En l'occasion des examens scolaires, je prends la liberté d'offrir à messieurs les instituteurs et institutrices, un magnifique choix de livres de prix, pouvant être donnés aux enfants.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

THE MIKADO.

MIKADO est le nom d'une plantation appartenant à la Compagnie de Commerce Mikado.

Cette plantation était autrefois la propriété de Mikado, roi du Japon, et n'était cultivée que pour l'usage de la maison Royale.

Le roi la vendit plus tard à la condition qu'une quantité suffisante de Thé serait fournie à la famille Royale, car le roi n'en voulait pas faire usage d'autre.

C'est un fait reconnu que les Thés cultivés sur cette plantation sont, pour la pureté, la force et l'arôme, les meilleurs du monde.

La Compagnie a réussi à introduire ces Thés dans Ottawa; ils sont en paquets d'une livre et d'une demi-livre et se vendent pour la modique somme de 45 centins la livre.

Prenez garde aux contre-façons.

Demandez le Thé Mikado à votre épicerie; insistez pour l'avoir et n'en usez pas d'autre.

Plumes d'Autruches Frisées, Nettoyées et Teintes

DANS LES Dernières Couleurs et Goûts

DE LA SAISON En Un Jour Après l'ordre Donné

—AUSI— VIEUX CREPE REMIS A NEUF

Alex. A. Coutellier

TEINTURIER PARISIEN NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA

(Près de la rue Sparks.) 13 mars, '85 1 an.

ALPHONSE JULIEN, Entrepreneur de Pompes Funèbres

263 Rue DALHOUSIE, Ottawa, Ci-devant occupé par M. Jos. Senécal.

M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes funèbres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très modérés. On peut s'adresser la nuit comme le jour. Deux MAGNIFIQUES CORBILLARDS sont à la disposition du public. Ornaments et décorations de chambres funéraires fournis sur demande. ALPHONSE JULIEN, propriétaire.

3 mai—1 an

Grande Vente à Sacrifice

DE PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises d'automne qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie., Importateurs directs.

Ottawa, 21 Janvier 1884

Hotel du Canada

Mr. ALEXIS RENAUD, ci-devant associé de M. E. E. Lauzon, informe le public en général qu'il vient de reprendre son ancien poste, au Nos. 56, 58 et 60 rue Murray. Le public voyageur trouvera toujours à cet hôtel une pension de première classe. M. Renaud étant continuellement en rapport avec les marchands de bois et les contracteurs de chemin de fer, les hommes de chantiers trouveront toujours chez lui à s'engager au prix le plus élevé.

A. RENAUD, propriétaire, No. 56, 58 et 60 Rue Murray

16 déc

Ouvrages en écorce très variés

H. L. COTE, 128, Rue Rideau.

NOUVEAU MAGASIN DE FRUITS PAR H. CORRIVEAU

Pâtisseries, Fruits, Légumes, Cigares, etc. No. 253 1/2 Rue Wellington, OTTAWA.

22 avril

MAGASIN PALAIS DE MEUBLES, 38 RUE RIDEAU.

N. B.—Voyez les échantillons de ces toiles dans ma vitrine.

1m

1m

ABON

Par'année.....

Pour six mois.....

Pour quatre m

Edition H

Pour l'année.....

Payable

LOUIS LUS

LE C

Ottawa et l

AU F

Ouf! C'en

de la franchis

troisième lect

ter que dès ce

la session vo

leur chemin.

C'est à une